

Della-Suds

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de préparation 22-juil.-2010

Date de révision : 06-oct.-2025

Numéro de révision: 7

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom du produit Della-Suds

Autres moyens d'identification

Code du produit CAN6108

Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Laundry Detergent.

Utilisations contre-indiquées À des fins expérimentales ou d'évaluation du rendement seulement

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Fournisseur DeLaval Inc.

10900 Rue Secant Street
Ville d'Anjou, Quebec H1J 1S5
Tel: (705) 741-3100

Numéros de téléphone d'urgence

West Penetone Inc: (514) 355-4660 8h-17h Lundi - Vendredi

Centre antipoison (Urgence, 24 H): 1-844-POISON-X or 1-844-764-7669

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Toxicité aiguë - orale	Catégorie 4
Toxicité aiguë - inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 4
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Toxicité par aspiration	Catégorie 2

Éléments d'étiquetage

DANGER

Mentions de danger

Nocif en cas d'ingestion

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires

Peut provoquer une allergie cutanée

Peut irriter les voies respiratoires

Provoque une irritation cutanée

Nocif par inhalation

Peut être nocif en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

Toxique pour les organismes aquatiques

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme



Conseils de prudence - Prévention

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Éviter l'inhalation de la poussière

Éviter le rejet dans l'environnement

Conseils de prudence - Réponse

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Traitements spécifiques (voir . sur cette étiquette)

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale selon le cas.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Dodecylbenzenesulfonate de sodium	25155-30-0	3 - 7*
Carbonate de sodium	497-19-8	45 - 70*
D-Limonene	5989-27-5	3 - 7*
Sodium tripolyphosphate anhydrous	7758-29-4	3 - 7*
Métasilicate de sodium	6834-92-0	45 - 70*
Alcohols, C9-11, ethoxylated	68439-46-3	3 - 7*
poly(oxy-1,2-ethanediyl),alpha-undecyl-omega-hydroxy-	34398-01-1	3 - 7*

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

4. PREMIERS SOINS

Description des mesures pour les premiers secours

Contact avec les yeux	En cas de contact avec les yeux, retirer les verres de contact et rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Appeler immédiatement un médecin.
Contact avec la peau	Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
Inhalation	Amener la victime à l'air libre. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
Ingestion	Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
Protection pour les secouristes	Utiliser un équipement de protection personnelle.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Irritation des voies respiratoires. Breathing difficulties. L'ingestion cause des brûlures au tube digestif supérieur et aux voies respiratoires.

Irritant pour la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Irritant pour les yeux.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Traiter en fonction des symptômes

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat: Eau, Eau pulvérisée, Dioxyde de carbone (CO2), poudre pour feux, Mousse.

Moyens d'extinction inappropriés

Aucun renseignement disponible

Dangers particuliers associés au produit chimique

L'échauffement ou l'incendie peut libérer des gaz toxiques.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

NFPA

Risques pour la santé 1Inflammabilité 0

Instabilité 0

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection personnelle. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter la formation de poussière. Le matériel peut créer des conditions glissantes.

Précautions environnementales

Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Les autorités locales doivent être avisées si des déversements importants ne peuvent pas être contenus. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Balayer et transférer à la pelle dans des contenants appropriés pour élimination. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et mettre dans des conteneurs proprement étiquetés. Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau. Nettoyer la surface contaminée à fond.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manutention sans danger**Manutention**

S'assurer une ventilation adéquate. Porter un équipement de protection personnelle. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités**Entreposage**

Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Entreposer dans un bac de rétention. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart des substances incompatibles.

Matières incompatibles

Acides, Agents oxydants forts, Métaux légers.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Seuls les composants avec limite d'exposition sont inscrits. Tout élément ne figurant pas dans cette section n'a pas de limite d'exposition connue.

Contrôles techniques appropriés**Mesures d'ingénierie**

Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. aucun en utilisation appropriée.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**Protection des yeux/du visage**

Lunettes de sécurité avec protections latérales, Lunettes de sécurité.

Protection de la peau et du corps

Porter des gants de protection et des vêtements de protection.

Protection respiratoire

Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.

Considérations générales sur l'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Poudre	Odeur	Orange peel
Aspect	Blanc	Seuil de perception de l'odeur	Aucun renseignement disponible

Propriété	Valeurs	Remarques/ • Méthode
pH	10.5	Aucune donnée disponible
Point de fusion/point de congélation	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Point/intervalle d'ébullition	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Densité	1	Aucune donnée disponible
Solubilité dans l'eau	totalemen soluble	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

Autres renseignements

masse volumique du liquide	Aucune donnée disponible
----------------------------	--------------------------

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Peut réagir avec autres produits chimiques. Ne pas mélanger avec autres produits chimiques sauf si recommandé sur l'étiquette.

Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Risques de réactions dangereuses

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Conditions à éviter

Températures extrêmes et lumière directe du soleil.

Matières incompatibles

Acides, Agents oxydants forts, Métaux légers.

Produits de décomposition dangereux

La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Yeux	Provoque des lésions oculaires graves.
Peau	Un contact répété ou prolongé avec la peau peut causer des réactions allergiques chez les

Ingestion	personnes sensibles.
Inhalation	Peut être nocif en cas d'ingestion.
Mesures numériques de la toxicité	Peut causer une irritation des voies respiratoires.

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH
ETAmél (orale) 1,892.00

Nom chimique	DL50 orale	DL50 cutanée	CL50 par inhalation
Dodecylbenzenesulfonate de sodium 25155-30-0	= 500 mg/kg (Rat)	-	= 310 mg/m ³ (Rat) 4 h
Carbonate de sodium 497-19-8	2800 mg/kg (Rat)	2000 mg/kg (Rabbit)	2300 mg/m ³ (Rat)
D-Limonene 5989-27-5	= 5200 mg/kg (Rat) = 4400 mg/kg (Rat)	> 5 g/kg (Rabbit)	-
Sodium tripolyphosphate anhydrous 7758-29-4	> 2000 mg/kg (Rat)	4640 mg/kg (Rabbit)	390 mg/m ³ (Rat) 4h
Métasilicate de sodium 6834-92-0	1153 mg/kg (Rat)	> 5000 mg/kg (Rat)	2.06 g/m ³ (Rat)
Alcohols, C9-11, ethoxylated 68439-46-3	> 300 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	-

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation Aucun connu

Effets mutagènes Aucun connu

Cancérogénicité

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
D-Limonene 5989-27-5	-	Group 3	-	-

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 3 - Ne peut être classifié pour la cancérogénicité chez les humains

Effets sur la reproduction Aucun connu

STOT - exposition unique Peut irriter les voies respiratoires.

STOT - exposition répétée Aucun connu

Toxicité chronique Éviter une exposition répétée

Risque d'aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Si elle est disponible, les valeurs d'écotoxicité des composants individuels sont présentés ci-dessous.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Microtox	Daphnie
Dodecylbenzenesulfonate de sodium 25155-30-0	-	10.8: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static	-	-

Carbonate de sodium 497-19-8	-	310 - 1220: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 300: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static	-	265: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
D-Limonene 5989-27-5	-	LC50 = 33mg/kg (96h)	-	-
Métasilicate de sodium 6834-92-0	EC50= 207 mg/l	LC50= 210mg/l	-	-
Alcohols, C9-11, ethoxylated 68439-46-3	EC50 > 1 - <= 10 mg/l	LC50 >1 - <= 10 mg/l	EC50 >100 mg/l (Bacteria)	-

Persistance et dégradation

Devrait être biodégradable.

Bioaccumulation/Accumulation

Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes de traitement des déchets**

Déchets de résidus / produits non utilisés Éliminer conformément à la réglementation locale.

Emballages contaminés Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TMD Non réglementé

DOT Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrisse la couche d'ozone non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants non applicable

La Convention de Rotterdam non applicable

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

Date de préparation 22-juil.-2010

Date de révision : 06-oct.-2025

Note de révision: Section 1 : mise à jour du Numéro de téléphone d'urgence.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique